



Le BIP

LE BULLETIN D'INFORMATION DE PRUDHOMAT

DÉCEMBRE 2023

Le mot du Maire

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de notre école viennent de se terminer, les enfants, l'équipe enseignante ainsi que le personnel communal ont pris possession des lieux.

La mise en place de ce projet : recherche de subventions, solutions techniques et architecturales, choix des matériaux, appel d'offres, ainsi que les travaux qui en ont découlé : choix des entreprises, réunions de chantier, respect du calendrier, ont pris une place importante et centrale au quotidien pour l'équipe d'élus qui m'a accompagné tout au long de cette réalisation.

Aujourd'hui le résultat est là et nous pouvons être fier et satisfait de ces travaux.

Cet investissement très important pour notre commune s'est fait sur des bases budgétaires saines et équilibrées et, comme vous avez pu le constater, sans augmentation des taux d'imposition de la part communale des impôts fonciers pour 2023.

Le jardin d'enfants et la cantine scolaire adjacents, qui font partie intégrante de l'éducation et de l'accueil autour de la petite enfance, seront rénovés et agrandis. Le projet architectural est en cours de validation afin de nous permettre la mise en place des dossiers de subventions.

Bien sûr il n'y a pas que l'école : la mise en place de l'adressage et du PLUIH, la poursuite de la restauration et de l'entretien des bâtiments communaux ainsi que les dossiers autour de l'ancienne gravière et du vivier du château vont venir marquer la 2ème moitié de cette mandature.

Je suis et je resterai un élu de terrain, disponible, à votre écoute, engagé au service de notre commune et de ses habitants.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

*Francis Ayroles
Maire de Prudhomat*

Mairie de Prudhomat

05 65 38 51 40

mairie-prudhomat@info46.fr

www.prudhomat.fr

Lundi 8 h00 - 17 h00

Mardi et jeudi 8h30 - 17h00

Vendredi 8h30-12h30 et 13h30 - 17h00



Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de très bonnes fêtes et une très bonne année 2024 !

UNE NOUVELLE ÉCOLE, UNE NOUVELLE DIRECTRICE, UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE RICHE DE PROJETS, DES ÉCOLIERS HEUREUX.

TRAVAUX

Depuis plus d'un an, les artisans travaillent sur la rénovation et l'agrandissement de notre école avec comme date de livraison la rentrée scolaire 2023. Malgré cet impératif connu de tous depuis la genèse du projet, il a fallu redoubler d'efforts pour relever le défi.

Tout s'est accéléré au début de l'été où le chantier est devenu une véritable fourmilière. Sous la houlette de Nicolas Mazot (société Copilot) qui organise et surveille le chantier pour les architectes ajouté à la fermeté du conseil municipal de tenir les délais, les artisans réussirent à rattraper les retards qui rendaient l'ouverture de l'école impossible. Plaquistes, électriciens, plombiers, menuisiers, peintres finalisaient les travaux indispensables.

Certains corps de métiers travaillent encore sur site au moment de la rédaction de l'article. Les aménagements des abords de l'école, la végétalisation des espaces verts, la mise en service du chauffage, la pose de certains volets manquants doivent s'achever durant les vacances de la Toussaint.

Malgré tous les aléas qui surviennent lors d'un tel chantier, le défi de réaliser la rentrée scolaire 2023-2024 dans ces nouveaux locaux a été tenu. Les nouvelles conditions de confort et de fonctionnalité de l'école seront rapidement optimales ; beaucoup d'entre vous ont pu s'en rendre compte lors de la matinée «portes ouvertes».

DÉMENAGEMENT

Lundi 28 août, les enfants entament leur dernière semaine de vacances. Ils préparent leur cartable, vérifient leur trousse et profitent des dernières grasses matinées. Cette année sera une rentrée particulière pour eux, ils s'apprêtent à prendre possession de leur nouvelle école..

Ce matin-là, élus, employés communaux, habitants et enseignantes aménagent les locaux. Dès 9h du matin, un ballet incessant de voitures avec remorques et autres utilitaires se déroule entre l'école provisoire et le groupe scolaire. Bureaux, chaises, cartons et jeux trouvent leur place au fil de la matinée sous les consignes des maîtresses.

13 h, le défi est relevé : la nouvelle école pourra accueillir les enfants le premier jour de la rentrée. Toute l'équipe de déménageurs peut alors savourer le travail accompli dans un temps record. Et c'est par un moment convivial et plein de bonne humeur que se terminera cette matinée puisque c'est autour d'un casse croûte préparé par Josette et Laurence que nous remercions toutes les personnes présentes ce jour là.



Après 21 années passées à diriger l'école de Prudhomat, Caroline Guet ancienne directrice a fait valoir ses droits à la retraite. C'est lors d'un sympathique apéritif auquel elle avait convié ses collègues et quelques personnes gravitant autour de la vie scolaire que le Maire lui a offert au nom de notre commune un fauteuil de jardin propice à la détente lors des belles journées d'été.

Pour assumer cette fonction, c'est en voisine car résidant à Saint Michel-Loubéjou, qu'est arrivée Daphné Pégourié après treize ans passés à l'école de Laval de Cère.

Le contexte n'était pas des plus faciles car en plus de sa charge et de son adaptation aux nouvelles équipes, elle a dû avec l'ensemble du personnel enseignant, communal et bénévole, gérer dans un premier temps le déménagement de la Maison des Bons Enfants vers les nouveaux bâtiments encore fourmillant d'artisans.

HISTOIRE D'UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES VUE PAR LES ENSEIGNANTES

Et voilà l'année scolaire 2023-2024 qui démarre !

Cette année, l'équipe pédagogique se compose de 3 enseignantes : Aurélie Bel, Gaëlle Frégeat et moi-même. Nous sommes aidées dans nos classes par Ghislaine Jean, Maria Massei et Sophie Chabeaux, Atsems.

L'école accueille 59 élèves, répartis en 3 classes double-niveaux :

- 23 élèves en classe de Petite et Moyenne Sections
- 19 élèves en classe de Moyenne et Grande Sections
- 17 élèves en classe de Grande Section et CP

La préparation de la rentrée n'a pas été de tout repos avec le déménagement dans les nouveaux locaux. L'aménagement d'une école prend du temps. L'école est un lieu de vie qui doit répondre aux besoins variés des enfants (apprendre, jouer, se reposer) et nous avons envie que chacun s'y sente bien, enfants comme personnel.

Nous commençons à prendre nos marques dans ce nouvel environnement. Nul doute que chacun appréciera de travailler dans ces locaux spacieux et lumineux !

Côté projet, l'école s'inscrit pour l'année dans l'élan national porté par le Ministère avec pour thème « les Jeux Olympiques ».

Pour Carnaval nous prévoyons d'ores et déjà d'animer les rues de Prudhomat de façon sportive et festive. Les villageois seront les bienvenus à notre défilé !

Daphné Pégourié, directrice de l'école



Une jeune et dynamique équipe enseignante :

Au centre : Mme Daphné Pégourié, Directrice, classe de petite et moyenne section

A sa droite : Mme Gaëlle Frégeat, classe de moyenne et grande section

A sa gauche : Mme Aurélie Bel, classe de grande section et cours préparatoire

PORTE OUVERTE SAMEDI 21 OCTOBRE 2023



Parmi les générations d'écoliers, on distingue ceux qui aiment un peu ou point du tout et qui se demanderont toujours « qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école... »

Viennent ensuite tous les autres qui aiment un peu ou beaucoup et sont impatients de voir les vacances se terminer même si ce n'est parfois que pour retrouver les copains...

Quel que soit le camp choisi, toutes générations confondues, au vu du nombre de participants présents à la journée portes ouvertes, l'école occupe bien une place de choix dans le cœur de nos concitoyens.

Après une première période d'installation dans ces nouveaux locaux, élèves, enseignants et parents ont pu en apprécier la fonctionnalité même si certains travaux ont perduré quelques semaines après la rentrée.

Les plus surpris furent sans aucun doute les anciens élèves. Ils ne retrouvaient plus leurs marques dans cette école du XXIème siècle. Éblouis par ses locaux spacieux, aux matériaux contemporains en pointe de la modernité, ils regrettèrent de ne plus être en âge d'en reprendre le chemin cartable au dos. Que de changements depuis le groupe scolaire qu'ils avaient connu et dont ils gardent toujours en mémoire le souvenir du tableau noir, de la corvée du bois à rentrer dans le bûcher durant la récréation, du poêle à allumer, des encriers à remplir, du ménage du soir et bien d'autres choses encore de leur vie d'écolier pas si lointaine mais totalement révolue .

JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants aussi effectuait sa rentrée : pas moins de 22 familles profitent de l'offre de notre structure.

Cette année, la thématique sera "Les contes". Tout au long de l'année se déclineront des ateliers plastiques et manuels afin d'illustrer des classiques de la littérature jeunesse.

Des immersions des enfants du jardin dans la classe de petite section rythmeront l'année. Ces temps communs avec les élèves de maternelle facilitent l'adaptation des enfants lors de leur futur rentrée scolaire et entretiennent une vraie passerelle entre les deux structures.

Plusieurs intervenants extérieurs seront sollicités, notamment un intervenant sportif tous les 15 jours qui mettra en place des ateliers en salle de motricité permettant le développement moteur de l'enfant.

Les professionnels de la structure débordent d'idées pour réaliser un accueil de qualité auprès des enfants dès 18 mois. Grâce à leur implication, le jardin d'enfants est reconnu au-delà de nos trois communes et rayonne sur tout un territoire. Si vous êtes intéressés par nos services, n'hésitez pas à contacter Virginie, la directrice du jardin, au 05-65-10-80-99.

Travaux d'investissement réalisés en 2023

sur la voie communale n°4 de Boscau entre la route départementale 19 et la voie communale n°8 de Malbec soit 770 mètres pour un montant de 28186 € H.T. (bon de commande).

Nos ponts

Un programme intitulé « national ponts » initié par l'état et piloté par le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) a permis d'établir un recensement des ouvrages d'art existants sur tout le territoire de Cauvaldor.

Le premier rapport remis par Getec Sud-Ouest a mis en évidence plusieurs défauts sur des dispositifs de retenue des ouvrages de notre commune dont les ponts de Caillon, Félines, sur la route des 3 ponts au droit de la Bave et de l'Aygue vieille (défauts corrigés ou en cours de correction).

En second lieu concernant le pont sur la Bave, une inspection détaillée effectuée par le bureau d'études Veritas préconise au regard des désordres enregistrés d'en limiter le tonnage à 3,5T. D'autres interventions et investigations complémentaires seront menées afin d'assurer la pérennité de cet ouvrage.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La station d'épuration des eaux usées issues des réseaux d'assainissement de notre commune et de celle de Loubressac, a été construite en 1975.

Des travaux sur les réseaux de collecte et de traitement des eaux usées sont réalisés fréquemment pour maintenir une bonne performance épuratoire.

A ce jour, la quantité de boues produite est faible au regard des volumes d'eau traitée, en raison d'entrée d'eaux parasites lorsqu'il pleut.

Afin de corriger les dysfonctionnements associés, un diagnostic des réseaux d'assainissement de Prudhomat et Loubressac a débuté fin 2022 ; il inclut un repérage géographique précis des réseaux, des mesures (niveau, température, débit, ...) à des points stratégiques en période de hautes et basses eaux et avec un temps pluvieux ou non, et une localisation des désordres (caméra, test à la fumée, test avec colorant). Une synthèse incluant des propositions de travaux est attendue début 2024.

Bien que fonctionnant correctement, la station d'épuration nécessite maintenant, après presque 50 ans d'existence, des travaux de rénovation et d'amélioration importants (changement aérovis, pose d'un dégrilleur automatique, réfection de l'ouvrage maçonné de sortie de lagune,...). Ils ont fait l'objet d'une fiche d'investissement qui n'a pas été retenue par l'agence Adour-Garonne qui ne finance que des stations neuves.... Les travaux à réaliser, maintenant inclus dans un schéma directeur d'assainissement, seront étalés sur plusieurs années.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

La conservation du patrimoine de notre commune étant une des priorités du conseil municipal, des opérations d'entretien sont donc régulièrement réalisées. Entre autres :

- travaux de création et de réfection des raquettes de protection des vitraux de l'église de Saint-Martin-des-Bois (entreprise Chantal Jean, vitrailliste à Rocamadour)
- restauration de vitraux endommagés dans les églises de Saint-Martin-des-Bois et Bonneviolle (entreprise Chantal Jean, vitrailliste à Rocamadour)
- nettoyage et réfection de certaines parties extérieures (contreforts, bordures de toit) de l'église de Saint-Martin-des-Bois (entreprise Bellony)
- nettoyage du monument-aux-morts de Bonneviolle (entreprise Bellony) et peinture des lettrages (agents municipaux)
- nettoyage de la toiture de la « maison Rouquié » (entreprise Bellony)

PLACE DE LA HALLE

Des nouvelles de cette place ainsi dénommée autrefois en raison des foires qui s'y tenaient : les pieds de vignes que la commune a implantés ont commencé à porter des fruits cette année :

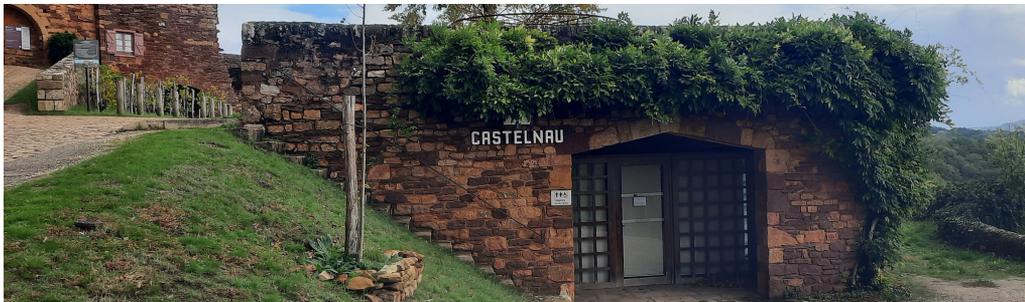
Quelques pieds sont à remplacer cet hiver car ils n'ont pas pris.

Une plaquette, sur le poteau en tête de chaque rangée, précisant le nom du cépage et ses principales caractéristiques, est prévue d'être installée.



BILLETTERIE DU CHÂTEAU & PANNEAUX

Le local situé sous la place, qui avait servi autrefois d'accueil pour l'Office du Tourisme, est désormais transformé en guichet d'accueil et billetterie pour le Château de Castelnaud.



De ce fait les deux panneaux en plexiglass qui présentent le village de Prudhomat et le château de Castelnaud et qui se trouvaient à l'entrée de ce local, ont été déplacés et installés sur un support métallique, de l'autre côté du chemin d'accès à la place, contre les remparts.

Les mêmes panneaux qui se trouvent sur l'entrée Est, côté Saint-Martin, et qui sont peu visibles car à contre-jour seront positionnés en face sous la Collégiale.



ÉCLAIRAGE PUBLIC DE CASTELNAU

Les agents municipaux ont créé de petites alvéoles en pierre au pied des remparts du château afin d'intégrer de nouveaux éclairages LED bien plus économes en énergie.

Des soucis sont par contre rencontrés sur la partie Nord du village où un court-circuit souterrain empêche l'alimentation de cette portion de l'éclairage public. Des solutions de remplacement sont en cours d'examen : éclairage autonome photovoltaïque pour le cheminement ; modification de l'éclairage de la collégiale à réaliser en 2024 en même temps que la prochaine tranche de travaux prévus sur cet édifice classé.

VIVIER DU CHÂTEAU

Au pied du château de Castelnaud, il existe un ensemble patrimonial unique constitué de la fontaine de Boscau et du vivier qui servait à abreuver chevaux et autres troupeaux. De forme rectangulaire, le vivier est délimité par des murs en pierres d'architecture disposées en glacis.

En 2020, la commune a fait restaurer la fontaine ainsi que son lavoir et les murets environnants.

Le manoir de Boscau et ses dépendances étant mis en vente cette année, la mairie s'est positionnée pour l'achat du vivier du château et de terrains à proximité comme le permet le code de l'urbanisme lorsqu'il s'agit de préserver des éléments de paysage d'ordre historique et architectural ayant un intérêt majeur. Le bornage des terrains à acquérir a été réalisé en juillet et une opération d'investissement a été ouverte. Cet ensemble architectural se verra ainsi reconstitué et pourra à l'avenir être nettoyé et entretenu. Une promenade de découverte autour de ce patrimoine méconnu sera alors rendue possible.



Age du tilleul du cimetière de Saint-Martin-des-Bois

Comme indiqué dans le BIP d'avril 2022, la lecture des cernes de croissance du tronc du vieux et majestueux tilleul du cimetière de Saint-Martin-des-Bois coupé en février 2022 a pu être réalisée et a révélé un âge respectable de 212 ans. Cet arbre a donc été planté vers 1810 du temps de l'empire de Napoléon 1er.

TOTEM

Sous la houlette d'Annick LALOY, sculptrice, modeluse et aquarelliste, 20 participants motivés et enthousiastes, habitants sur Cauvaldor ont élaboré ce Totem, implanté devant la mairie de Prudhomat. Il est un symbole de Fraternité.

Merci à tous ceux qui ont adhéré au projet et rendu la chose possible.



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE REINGUES



Rendre à la Dordogne sa nature sauvage en réparant les dégâts causés par l'homme sur la biodiversité, c'est l'objectif du programme européen LIFE, qui va concerner la gravière de Reingues.

Une importante réunion s'est tenue le vendredi 20 janvier 2023 à la mairie de Prudhomat autour de ces projets. Elle a réuni le sous-préfet de Figeac, Anne-Cécile Vialle, le président du conseil départemental Serge Rigal, le président de Cauvaldor, Raphael Daubet ainsi que des élus du Lot, du Cantal, de la Dordogne, de la Corrèze et du Puy de Dôme. A leur côté, des représentants de l'Agence de l'Eau Adour Garonne mais aussi Germinal Peiro, président d'Epidor qui mène les études de faisabilité ainsi que Francis Ayroles, maire de Prudhomat et président du Syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère Aval qui sera maître d'œuvre notamment à Prudhomat.

Prudhomat fait partie des 10 projets prévus dans le Nord du Lot avec la restauration écologique de la gravière de Reingues.

Dans cette gravière, en activité jusqu'à la fin des années 80, un million et demi de m³ de galets ont été extraits pour servir au BTP. De ce fait, le lit de la Dordogne est descendu de 2 mètres, déconnectant le site de la rivière, abimant ses berges et amenuisant sa biodiversité.

L'an dernier, la commune a acquis la gravière pour qu'elle soit rendue à son état naturel avec une reconnexion à la rivière, le retour des zones humides et des frayères pour la reproduction de poissons. Le projet bénéficiera du programme LIFE et sera financé à 60 % par l'Europe, à 20 % par l'Agence de l'Eau et à 20 % par le SMDMCA pour Cauvaldor avec des travaux engagés pour 2024-2025.

PROGRAMME LIFE POUR LA DORDOGNE



Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur ce projet européen d'ampleur qui concernent les zones naturalisées Natura 2000, c'est à dire les zones où la biodiversité est à préserver. C'est le cas de la Dordogne avec son lit graveleux, ses bancs et ses îlots, ses bras morts, ses alluvions et ses herbiers aquatiques.

Le programme de près de 9 millions d'euros, prévu pour 6 ans, va d'Argentat en Corrèze à Sainte-Terre en Gironde : il concerne 280 kilomètres de rivière soit 10 bras morts, 4 anciennes gravières, 2 secteurs aux berges dégradées, 12 frayères à saumon, 2 frayères d'alose et de lamproies.

25 % du projet touche le territoire de Cauvaldor, avec par exemple les bras morts du Pontou à Floirac ou celui de Cabrette à Carennac.

L'objectif du programme est aussi de développer des méthodes et des savoirs faire pour poursuivre les actions après réalisations et même de les transposer à d'autres territoires.

ADRESSAGE

S'il est une question sans cesse posée aux membres du conseil municipal, c'est bien celle de l'adressage. Difficile de mener ce projet en parallèle à celui de l'école tellement ce dernier a nécessité un lourd investissement humain que chacun a pu mesurer lors des portes ouvertes.

A peine ce chantier terminé que d'ores et déjà débute la mise en œuvre de la dénomination et la numérotation des voies. Après plusieurs contacts téléphoniques, une première rencontre a eu lieu mi-octobre entre le référent de la poste, Josette Fromentèze et Didier Bergues afin de présenter la démarche. Lors de cette réunion, la représentante de la poste a souligné la complexité et la lourde charge de travail nécessaires à l'accomplissement de cette mission obligatoire à compter de 2024.

Une commission s'est donc créée lors du conseil municipal du 27 octobre avec pour membres outre les deux adjoints cités précédemment :

- Laurence Roudez Bonnal
- Olivier Pages
- Valérie Pollet Viguier
- Valérie Muret
- Guillaume teulet
- Jean-Michel Castanet

Il vous sera possible de les contacter pour d'éventuelles demandes de renseignements tout en sachant que la population sera informée par les canaux habituels : bulletin communal, Panneau Pocket, réunions d'informations...

Le processus est donc enclenché depuis fin octobre. A noter cependant que c'est une tâche de longue haleine qui ne sera probablement pas opérationnelle avant fin 2024 début 2025 pour un coût hors taxe d'environ 25.000 à 30.000€ ou plus selon les options retenues.

Quelques mois de patience supplémentaires sont demandés aux Prudhomatois mais comme l'a écrit Jean de La Fontaine, « patience et longueur de temps... »

PLUIH

Le plan Local D'urbanisme intercommunal et de l'habitat (suite loi NOTRe du 7 août 2015, loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Un maître mot : la cohérence. Il s'agit de concilier les enjeux de construction de logements et d'équipements, de développement des services et des entreprises, de protection du patrimoine et de l'environnement ou encore de mobilité.

Cette élaboration se déroule en six étapes :

- 1- Prescription d'urbanisation
- 2- Elaboration du document
- 3- Arrêt du projet
- 4- Consultation des partenaires
- 5- Enquête publique
- 6- Approbation du PLUi-H

Planning PLUi-H CAUVALDOR :

2020- 2023 :

5 réunions de concertation publiques ont eu lieu (4 au 6 /12/2023)

Fin d'année : arrêt du PLUi-H en conseil communautaire

2024 :

Au 1er semestre : phase administrative de la procédure du PLUi-H avec consultation des personnes publiques associées sur le dossier d'arrêt.

Puis enquête publique avec la mise à disposition du dossier pour la population.

Approbation du PLUi-H en conseil communautaire.

GRANGETTE DES CHAMPS DE PAULIAC



C'est une modeste grange étable typique de l'architecture rurale du XIX^{ème} siècle qui, après des années de bons et loyaux services, s'est paisiblement endormie, cachée sous son bonnet de lierre, dans un espace préservé au beau milieu des Champs de Pauliac.

Cette « Belle au Bois Dormant » attendait impatiemment l'arrivée de son prince charmant car les affres du temps commençaient à lui faire perdre sa beauté d'antan.

Son attente n'a pas été vaine. La municipalité de Prudhomat a décidé de donner le coup de baguette magique indispensable afin de la tirer de son sommeil pour lui restituer un peu de sa prestance passée.

Cette grangette fait partie du legs laissé à la commune par Mme Denise Brel lors d'un précédent mandat.

A l'intérieur, une mangeoire pour les bœufs et quelques outils témoignent d'une activité paysanne depuis longtemps oubliée.

Après une première toilette effectuée par les employés municipaux, la belle retrouve un peu de sa jeunesse perdue.

Le projet envisagé prévoit de la mettre hors d'eau en révisant sa toiture puis de restaurer les menuiseries endommagées. Ne manque plus qu'à élaborer le montage financier. Pour cela il a été fait appel à Cauvaldor au travers de son volet "patrimoine".

Messieurs Lherm et Belloni en charge de cette restauration sont deux artisans qui résident sur notre commune.

Ces travaux, d'un montant de 2 345 € (700 € de toiture et 1 645 € de menuiseries) dont 50 % pris en charge par Cauvaldor, vont être réalisés prochainement. Dès lors si vous empruntez la route qui va du pont de Maday à Pauliac, ne manquez pas de lui rendre une petite visite. Elle vous racontera son histoire, celle de nos racines paysannes, un temps où l'homme n'avait pas encore inventé «développement durable» tellement ce concept faisait partie du bon sens quotidien de la vie dans nos campagnes.



LOTISSEMENT ET CAMP CABROL

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent BIP, le lotissement de Camp Cabrol rentre dans sa phase d'achèvement. Les lots (18 au total) sont viabilisés, la voirie et réseaux sont en place.

La route du Port de Barié a été sécurisée afin de fluidifier la circulation et protéger nos piétons.

URBANISME

Au 11 octobre 2023, la commune a enregistré 56 dossiers d'urbanisme pour l'année en cours.

Le dépôt des dossiers s'effectue de manière dématérialisée sur le portail usager de l'urbanisme :

<https://sve.sirap.fr/>

Mme Karina RZEPA, en charge du suivi des dossiers en mairie, est à votre disposition pour toute difficulté rencontrée lors de la saisie en ligne ou pour toutes autres demandes d'informations.

HIER, LIEU DE VIE ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Des lavandières agenouillées sur un banc à laver en bois, concentrées sur leur lessive tout en échangeant les petits potins locaux, des enfants dont le Mamoul a toujours été un terrain de jeux inépuisables, des «Christophe Colomb» en herbe plus souvent naufragés au milieu du ruisseau que naviguant fièrement sur leur radeau de fortune, des troupeaux venant s'abreuver avant le retour à l'étable, des Prudhomatois extrayant un peu de sable pour de menus travaux, principalement des agriculteurs au moment des semis de tabac, d'autres remplissant la tonne d'eau indispensable aux bêtes, des pêcheurs titillant la truite ou en recherche d'appâts bien cachés dans le sable et enfin, sur la petite placette côté Reingues, la forge de M. Carbonnel, le bruit du marteau résonnant sur l'enclume, les va-et-vien permanents de clients ou de simples badauds, puis durant l'automne, l'alambic et ses bonnes odeurs de fruits distillés.



Quelques décennies plus tôt, nul n'était besoin de galvauder, comme aujourd'hui et à tout propos, le terme « vivre ensemble », une vie sociale gravitait naturellement autour du Mamoul.

AUJOURD'HUI, ESPACE SOUS LA FÉRULE DE L'ÉTAT ET DE SES « DIX COMMANDEMENTS »

Difficile donc pour tous ceux qui ont vécu cette intense activité de se plier aux nouvelles injonctions de l'Etat. Dans ces pratiques antérieures, nul ne pensait attenter à l'intégrité du Mamoul exploité selon les règles de ce bon sens paysan propre au milieu rural.

Le législateur en a décidé autrement, adressant au maire une synthèse de dix mesures incontournables sous peine de lourdes sanctions. C'est donc à lui, premier magistrat de la commune, qu'incombe la lourde mission et ce, malgré les réticences de ses administrés, de faire intégralement appliquer le texte officiel ci-dessous.

RÉSUMÉ DES DIX RÈGLES PRINCIPALES À OBSERVER ANTÉRIEUREMENT ET LORS DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX EN RIVIÈRE

- Ne pas procéder au démarrage de travaux en rivière sans avoir accompli les formalités administratives nécessaires, et sans avoir obtenu l'autorisation de tous les propriétaires riverains
- Ne pas intervenir dans le lit des cours d'eau aux périodes sensibles pour la vie et la reproduction du poisson.
Cours d'eau de 1ère catégorie : pas d'intervention entre le 1er novembre et le 31 mars
- Ne pas faire obstacle à la libre circulation des poissons
- Ne pas modifier ou approfondir le lit du cours d'eau
- Ne pas circuler avec les engins dans le lit du cours d'eau
- Limiter au maximum les apports de matières en suspension dans le lit de la rivière (isolement du chantier)
- Ne pas rejeter dans le cours d'eau les laitances de béton ou les eaux de lavage des toupies
- Ne pas générer de pollution des eaux superficielles ou souterraines par rejet d'huiles, d'hydrocarbures ou autres substances indésirables
- Assurer la remise en l'état des lieux après travaux
- Informer en cas d'accident ou d'incident, dont l'impact est prévisible sur le milieu, le Service Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires du Lot (05 65 23 61 23) ou le service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (05 65 31 73 80)

RECENSEMENT DES JEUNES DE + DE 16 ANS

Concernant les jeunes de 16 ans et plus domiciliés sur notre commune, 13 recensements avec délivrance d'attestation ont été effectués en prévision de la Journée de Défense et de Citoyenneté dont le certificat de présence sera demandé pour certains examens (bac, permis de conduire,...)

REPAS DES AINÉS

Il court, il court... il est passé par ici, il repassera par là... Non ce n'est pas le furet comme dans la célèbre chanson populaire mais... le Covid !

Cette année encore la situation sanitaire n'apparaît pas suffisamment saine pour envisager le traditionnel repas. Bien que bon nombre d'entre vous attende impatiemment de partager ce sympathique moment de convivialité autour d'une bonne table, il semble plus raisonnable de patienter une année de plus.

Un colis gourmand va donc être distribué courant décembre aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Nous espérons tous que 2024 sera plus favorable pour des retrouvailles sans risque et qu'à défaut d'avoir vaincu le Covid la médecine nous aura appris à vivre avec.

CABINET MÉDICAL ÉPHÉMÈRE

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) créée par décret fin 2021 a pour mission d'assurer le lien entre tous les professionnels de santé. Cette structure indépendante couvre le territoire de CAUVALDOR avec qui elle travaille en étroite collaboration.

Ses missions sont multiples et variées : accès au médecin traitant, accompagnement des professionnels de santé sur le territoire, parcours pluri-professionnels autour du patient, addictions diverses, prise en charge de troubles du neuro-développement chez l'enfant, prévention : dépistage des cancers, couverture vaccinale mais aussi éducation thérapeutique diabète, gestion de crise : COVID, risques d'attentats... et développement, qualité et pertinence des soins

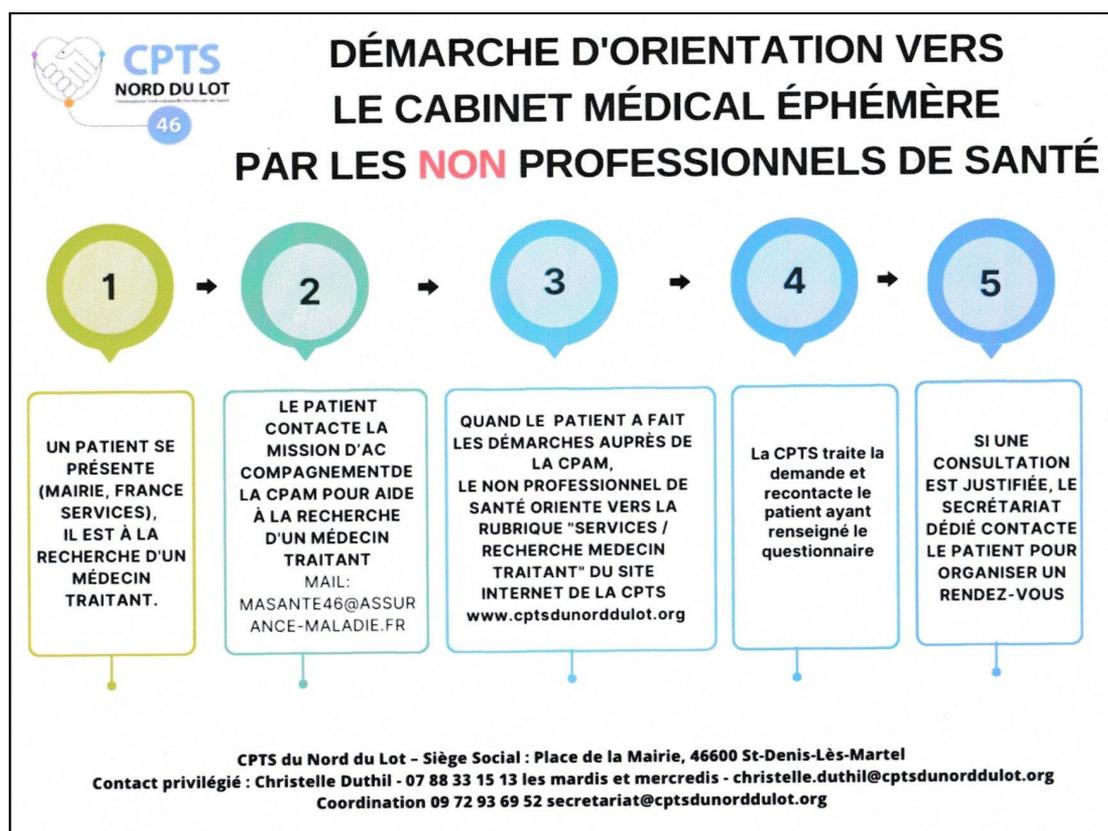
Dans ce cadre un cabinet médical éphémère vient d'ouvrir ses portes mi-octobre à Bretenoux. Il se situe dans l'ancien office du tourisme qui jouxte la Mairie.

Il fonctionne tous les jeudis uniquement sur RDV Mme Sanchez, doctoresse venue de Souillac, recevra dix patients chaque semaine sur la base de quarante minutes par consultation.

De même pour ceux qui ont un médecin traitant et seulement avec son accord, une infirmière spécialisée intervient aussi sur le territoire. Elle est habilitée pour le renouvellement d'ordonnances.

Le document ci-contre spécifie le parcours obligatoire à effectuer pour avoir accès à ces services.

Si vous n'avez pas accès à internet, il est possible de se rapprocher du Centre Social de Biars sur Cère qui effectuera les démarches de prise de RDV à votre place.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après une animation et un spectacle de Noël proposés aux deux écoles du RPI dans la salle de St Michel Loubéjou, l'année scolaire s'est achevée sur une superbe kermesse, le samedi 24 juin 2023, organisée par l'APE. L'Association des Parents d'Elèves du RPI Prudhomat / St Michel Loubéjou, association qui a fêté ses 10 ans cette année souhaite garder une dynamique autour des parents des 2 communes mais aussi d'œuvrer conjointement avec les enseignantes.

Les enfants ont proposé un spectacle sous le regard bienveillant de leurs maîtresses et de leurs parents et famille.

Une belle journée ensoleillée avec de nombreuses animations pour réjouir petits et grand.

Rendez-vous déjà pris pour l'année prochaine, le 15 juin 2024



NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES



Le 17 juin 2023 à Glanes, notre équipe prudhomatoise a gagné les Olympiades viticoles organisées par le Comité des fêtes de Glanes, les viticulteurs et beaucoup de bénévoles !

L'équipe se composait de Jérémy Noir, Valérie Pollet Viguière et son mari Frédéric, Martial Toury, Sarah Traoré et Valérie Muret, assortis de Marc et Rose, jeunes recrues en suppléance.

Avec des T-shirts aux couleurs de Prudhomat, et un cri en chœur « Pruuuuuuuuuuudhomat » qui va devenir le leitmotiv de la journée !

Cette journée si bien préparée en amont va voir se dérouler de multiples épreuves plutôt « physiques » telles que : course des garçons de café, course en brouettes de vigneron (les « baptistous »), course de tonneaux, jeux d'adresse, ... mais aussi plus calmes comme le comptage de bouchons, puzzles et questionnaire sur le vin pour lequel l'équipe de Prudhomat a particulièrement brillé : journée intense, drôle, et superbement organisée. Quatorze équipes se sont disputé le titre : les équipes de Biars, Bretenoux, Belmont-Bretenoux, Cahus, Cornac, Estal, Gagnac, Gintrac, Girac, Puybrun avec Tauriac, Saint-Michel-Loubéjou, Sousceyrac, Teyssieu et c'est donc Prudhomat qui remporte le trophée ! exposé actuellement à la mairie, dans la salle du conseil.

De cette journée est née l'idée de reprendre le Comité des Fêtes de Prudhomat afin de préparer les prochaines Olympiades (prévues plutôt en 2025) et plus largement d'animer le village.

Première action avec un pique-nique communal le dimanche 24 septembre à la Halle de Bonneviolle qui a réuni un peu plus de 70 personnes autour d'un apéritif offert par la mairie et d'un pique-nique tiré du sac, largement partagé.

Une 1ère assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 29 septembre pour composer le bureau et officialiser ce nouveau comité des fêtes.

Une première tournée de présentation aux habitants est prévue d'ici peu. A suivre !



LE CANARD QUI RIT



Pour la première fois, à l'occasion du 14 juillet, le restaurant "Le canard qui rit" a organisé une animation sous la halle de Prudhomat avec au programme restauration et deux concerts. Ces festivités ont rencontré un grand succès. Rendez vous déjà donné pour l'année prochaine au même endroit le vendredi 12 juillet 2024 au soir !

"On a hâte de vous revoir et nous vous remercions pour votre présence. A bientôt l'équipe du canard qui rit"



LE MARCHÉ DU CAP

C'est sous un magnifique soleil estival, le mardi 25 Juillet, que Prudhomat a accueilli son 6ème marché gourmand et festif. Le CAP (Collectif pour l'Autonomie et le Partage), comme à son habitude, avait convié tous leurs amis producteurs, traiteurs et artisans locaux à investir la jolie halle et son terrain arboré. Ce sont les pieds dans l'herbe que des centaines de personnes sont venues se régaler de grillades, fromage de chèvre, escargots, galettes bretonnes, beignets de légumes et autres pâtisseries... A la buvette, le vin vivant de Cindy Bernier de Loubressac et la bière "la Belle Bestiole" de Latouille Lentillac étaient à l'honneur.

Pour cette édition, le détachement international du Muerto Coco nous a offert un spectacle, tout public, sur la parentalité. Les enfants ont également pu profiter de différents jeux en bois, d'ateliers de créations autour de la nature et bien sûr, participer à la traditionnelle course d'escargots ! Côté ambiance, Youssef et Hannah nous ont fait voyager avec leur musique aux sonorités orientales et les Oiseaux de trottoirs, compagnie itinérante à vélo, nous a fait danser avec leur orchestre "poético festif". Ce fut encore un très bel évènement, duquel tous les participants sont repartis enchantés.

Pour les absents, pas de regrets, vous aurez droit à une séance de rattrapage le mardi 19 décembre pour le marché de Léon. En attendant, n'oubliez pas le petit marché, exclusivement bio et local tous les mardis et vendredis, de 16h30 à 19h et toujours sous la halle.

